

4 Économie

Logements sociaux

Le point sur le programme immobilier de la SNLS



Une vue des logements...



...et des parcelles viabilisées.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LE sempiternel problème des logements sociaux reste l'une des préoccupations majeures du gouvernement, avec un déficit estimé à 250 000 unités, selon les experts du ministère de l'Habitat. Pourtant, l'Exécutif s'est, depuis lors, entouré d'une multitude d'agences pour combler cette "carence". Démarré en 2013, le programme immobilier de la Société nationale de logement social (SNLS) porte

sur la construction de 2 049 logements et la production de 650 parcelles viabilisées, représentant un coût global de 55,6 milliards de francs CFA. Sur les logements, près d'un millier d'unités seraient en cours de construction dont 845 en voie d'achèvement. « La SNLS a partagé avec les acquéreurs un plan de livraison, après avoir identifié les réservations ayant un financement disponible. Il convient de préciser que pour les acquisitions avec ouvertures de prêt immobilier et préalablement à tous déblocages desdites ressources, la SNLS a financé,

sur fonds propres, 30% au moins des travaux réalisés. Parallèlement, l'entreprise s'est efforcée de financer les travaux de terrassement des sites de construction Saba, Ebacore et Bativert », a indiqué un responsable de la SNLS. S'agissant des parcelles, l'entreprise a lancé un projet de 650 parcelles viabilisées représentant un coût de 4,6 milliards de francs CFA, financé en partie par Orabank. Actuellement, près de 400 parcelles ont déjà été produites. Pour financer tous ces travaux, la SNLS a dû mobiliser, sur la période de 2013-2016, une enveloppe

de 15,6 milliards de francs, grâce à ses ressources propres produites à partir des cessions de terrain. Mais également par le recours aux emprunts auprès de la Caisse des dépôts et de consignations, d'Orabank et de l'Union gabonaise de banque (UGB). Toutes les productions, à savoir, logements et parcelles viabilisées sont en grande partie déjà réservées suivant les différents modes d'acquisition : location-vente, vente au comptant avec condition supervisée du prix convenu ou avec ouverture de crédit immobilier. Les logements qui ne sont pas en location-vente sont éga-

lement réservés à travers le versement d'un dépôt-garanti, en vue d'une acquisition en vente directe. Il est à noter que lesdits travaux sont exécutés par l'entreprise EGCA, selon un marché régulièrement signé. Malgré l'enthousiasme suscité auprès du grand public, ces programmes connaissent actuellement quelques écueils liés à l'absence d'infrastructures de base. Entre autres, voie d'accès, adduction en eau potable et en électricité, qui constituent les éléments vitaux pour tout individu.

Brèves

Hydrocarbures/Saudi Aramco annonce une pénurie mondiale de pétrole

Selon Amin Nasser, le PDG de Saudi Aramco, la société publique saoudienne du pétrole, la dépendance mondiale au pétrole n'est pas prête de s'estomper. Mais, celle-ci risque de se heurter à une demande insuffisante dans les prochaines décennies si les investissements ne sont pas spontanés. A cela s'ajoute la baisse de plus de moitié des découvertes de pétrole conventionnel depuis les 4 dernières années.

Cameroun/Camair Co acquiert cinq aéronefs

La compagnie aérienne publique camerounaise, Camair Co, a officiellement acquis, le 19 avril 2017, deux aéronefs Boeing 737-700 NG, qu'elle louait depuis 2011 auprès de la société Aviation Capital Group, selon Ecofin. Bien que le montant de la transaction n'ait pas été révélé, des sources autorisées soutiennent que les financements ayant permis ces acquisitions sont ceux issus du prêt syndiqué de 25 milliards de francs Cfa octroyé à la compagnie en 2016 par un pool bancaire conduit par Eco-bank Cameroun.

Mines/Le Canada au chevet de 4 pays d'Afrique francophone

«PASIE», c'est le nom du nouveau programme initié et financé par le Canada, pour aider le Mali, le Cameroun, le Burkina Faso et Madagascar, à rendre transparents leurs secteurs miniers. Le Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique francophone subsaharienne (PASIE), a été lancée, lundi dernier, au Mali, en présence du ministre des mines, Tiemoko Sangaré, pour une durée de 5 ans. Le coût du projet est évalué à 18 millions de dollars canadiens (environ 8 milliards de francs CFA).

Rassemblées par F.A.

Sécurité et santé au travail

Les entrepreneurs de la Zerp en formation

F.A.
Libreville/Gabon

A l'occasion de la 15e Journée mondiale de la sécurité et de la santé au Travail (JMSST) et de la 21e Journée africaine de la prévention des risques professionnels (JAPPRP), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) organise, depuis hier, un séminaire de formation sur les comités de sécurité et de santé au Travail (CSST) à la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok. Destiné aux responsables des entreprises installées dans la zone, ce séminaire a pour objectif de mieux outiller ces derniers, afin de mieux préserver l'intégrité physique et mentale des travailleurs desdites entreprises. Mais également de s'approprier les textes de lois régissant la sécurité et la santé au travail, et de pousser les en-



Les officiels lors de la cérémonie d'ouverture. On reconnaît le DGA de la CNSS, Mme Ella Assa (micro), et l'AG de la Zerp, Gabriel Ntougou. Photo de droite : Quelques participants au séminaire de formation sur la sécurité et la santé au travail à Nkok.



treprises à mettre en place le Comité de santé et de sécurité au travail, et d'amener les entrepreneurs à cerner le fait qu'il y ait des enjeux qui peuvent être juridiques et sociétaux. « Il faut que les employeurs et les travailleurs prennent conscience que sur les lieux de travail, il y a des attitudes à adopter. Les employeurs doivent s'assurer du suivi médical de leurs travailleurs. Au niveau du travail, des mesures de sécurité doivent être mises en œuvre pour éviter à ce

que le salarié soit victime d'un risque professionnel, qui n'est autre qu'un accident de travail, une maladie professionnelle ou un accident de trajet », a expliqué le chef de division Prévention des risques professionnels de la CNSS, Jean-Hilaire Toulakossi. Selon la directrice générale adjointe de la CNSS, Christiane Yvonne Ella Assa, la prévention permettant d'éviter la survenance des accidents, en matière de sécurité et de santé au travail, a un intérêt pour les travailleurs,

les entreprises et la collectivité. « Pour les travailleurs, elle permet de leur offrir de meilleures conditions de travail, de limiter, autant que faire se peut, la pénibilité au travail et de mieux préserver leur santé physique et psychologique. Pour les entreprises, la prévention permet, entre autres, de minimiser les coûts financiers qui résulteraient des conséquences de l'insécurité ou du mauvais état de santé des travailleurs. Et, pour les collectivités, elle permet de réduire le coût

social et financier lié aux accidents du travail et aux maladies professionnelles », a expliqué Mme Ella Assa. Ce séminaire qui prend fin cet après-midi ne sera pas le dernier. En effet, en organisant celui-ci, comme c'était le cas l'an dernier à l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), la CNSS veut asseoir cette culture de prévention au niveau des entreprises implantées au Gabon, avant de procéder au contrôle qui est, entre autres, sa mission légale.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 21/04/2017

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0745	1USD =	610,477	1 USD	631,843
CAD	1,4494	1CAD =	452,571	1 CAD	476,449
JPY	117,1600	1JPY =	5,599	100 JPY	582,209
GBP	0,8392	1GBP =	781,646	1 GBP	815,395
CHF	1,0701	1CHF =	612,987	100 CHF	64 167,62
ZAR	14,1282	1ZAR =	46,429	100 ZAR	4 828,04
MAD	10,7418	1MAD =	61,066	1 MAD	63,50
CNY	7,3965	1CNY =	88,685	1CNY	91,35
KES	110,7600	1KES =	5,922	1KES	6,10

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	21/04/2017	5 077,91
DOW JONES	21/04/2017	20 578,71
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
21 Avril 2017: 53,04		